



P

C O N F É R E N C E S

Projets de sensibilisation à l'interculturel et à la citoyenneté

L'égalité des chances aujourd'hui : sur un thème du Mois de l'Histoire des Noirs au collège François-Xavier Garneau

- **JOSEPH DJOSSOU**¹, professeur au collège
François-Xavier Garneau
- DENIS BLONDIN**, professeur au collège
François-Xavier Garneau

*Il ne faut pas que certains citoyens souffrent de la pauvreté
tandis que d'autres sont riches parce que ces deux états sont causes
de dissension. Platon, Les lois*

1. Pourquoi une telle réflexion ?

Depuis cinq ans, le *Mois de l'Histoire des Noirs* contribue à donner corps à un aspect particulier de notre projet éducatif et aux orientations du Collège qui visent à favoriser, en son sein, l'apprentissage de la citoyenneté et de l'ouverture au monde. C'est ainsi que, après la première édition de l'année 2002, nous avons réalisé chacune des éditions suivantes, en privilégiant un thème spécifique en relation avec les préoccupations du milieu et du Collège. Nous avons ainsi abordé tour à tour des questions aussi diverses que celles des représentations de l'Afrique noire au Québec, de la présence de l'Afrique noire dans le monde et, l'année dernière, celles de la diversité culturelle, de la citoyenneté et de la mondialisation. Le thème de l'édition 2006 a été : *l'égalité des chances aujourd'hui*. Ce thème s'est inscrit dans le prolongement direct de celui de l'édition précédente. En effet, les êtres humains ne peuvent être dits égaux que par référence à

¹ Lors de sa présentation du *Mois de l'Histoire des Noirs*, M. Joseph Djossou était aussi accompagné de M. Denis Blondin, professeur au collège François-Xavier Garneau.



des attributs qui leur sont communs et qui les définiraient tous ensemble, par exemple, les attributs de la citoyenneté. Il n'y a pas d'égalité entre les hommes si ce n'est pas d'abord dans la reconnaissance d'une humanité commune, d'une citoyenneté commune. Cette reconnaissance implique, pour les individus comme pour les peuples, le refus de l'idée qu'ils puissent être d'une manière ou d'une autre dépendants des autres, sujets des autres et inférieurs à eux.

Nous avons voulu interroger, ici et maintenant, c'est-à-dire à partir de Québec et aujourd'hui, la mise en application effective de l'égalité des chances dans la réalisation de cette citoyenneté commune, de cette humanité commune. Quelles sont, ici et maintenant, les possibilités qui sont laissées, offertes aux individus et aux différentes communautés, de se réaliser ? En effet, on ne peut parler d'égalité que pour autant que sont assurées les conditions réelles, économiques et sociales, de son exercice.

Or, d'un point de vue purement historique, c'est plutôt l'inégalité qui a été constitutive de la relation du Noir avec le reste du monde. Cette histoire a illustré de façon concrète la relation du maître et de l'esclave, en l'inscrivant au cœur d'un drame marqué par la traite des Noirs, le colonialisme et le racisme. Le thème que nous avons retenu pour l'édition 2006 du *Mois de l'Histoire des Noirs* a pu donc trahir quelque chose comme une exigence de justice par rapport à une histoire frappée du sceau de l'injustice. Il nous a paru intéressant de donner aux étudiants et au public l'occasion de mettre en lumière ce qui est en jeu dans cette exigence.

Si, en Afrique elle-même, cette exigence de justice et d'égalité a été une constante des peuples en butte à l'oppression, nous avons tenu à rappeler au cours de cette édition que c'est d'abord ici, sur le continent américain, qu'ont été tissés les premiers éléments de la lutte pour la reconnaissance du Noir comme homme à part entière. C'est en effet Burghardt Du Bois, fondateur de l'*Association américaine pour le progrès des gens de couleur (NAACP)* qui a organisé, à Paris en 1919, le premier congrès panafricain qui a revendiqué l'adoption d'un « code de protection internationale des indigènes d'Afrique » et affirmé leur droit à la terre, à l'éducation et au travail libre. Pour cela, on ne rappellera jamais assez que Harlem a été, en un certain sens, la première capitale de la négritude. C'est aussi dire combien il est urgent de rappeler, aujourd'hui, cette histoire. Elle permet de jeter le pont entre l'Amérique et l'Afrique, et de marquer d'un trait les similitudes et la solidarité des luttes pour l'égalité des chances, qui se sont déroulées dans le passé et qui se déroulent encore de part et d'autre de l'Atlantique.

Quelles sont par exemple les formes que prennent ces luttes, aujourd'hui, en Amérique elle-même, en particulier aux États-Unis ? La situation de ce pays est intéressante par sa double portée : figure d'anticipation de la relation du Noir au monde, la situation aux

États-Unis renvoie comme en miroir, les enjeux d'une relation difficile à vivre, d'une relation, souvent, en péril; un miroir où se reflètent, par ailleurs, à la fois une civilisation triomphante et l'idée qu'elle se fait de l'égalité entre les hommes. Ainsi, la situation aux États-Unis ne permet pas seulement de prendre date mais, aussi, de dresser un bilan et de tracer des perspectives pour la suite de la relation. On voudrait ici prendre au sérieux la belle formule du journal *Le Monde* au lendemain du 11 septembre 2001 : « Nous sommes tous des Américains », mais en l'infléchissant dans un sens plutôt interrogatif. Qui ne voit pas que cent quarante ans après l'abolition de l'esclavage et plus de quatre décennies après le retentissant discours de Martin Luther King et l'adoption de la politique dite de l'*Affirmative action*, les Noirs et les Blancs n'ont pas la même appréciation des secours qui ont été portés aux sinistrés de l'ouragan Katrina ? Le président des États-Unis a dû monter lui-même au créneau pour nier le fait qu'une catégorie particulière de la population ait pu être privilégiée au détriment d'une autre dans l'organisation et la mise en œuvre des secours. Sans doute s'est-il agi, pour le président des États-Unis, de réaffirmer un principe d'égalité sans quoi, c'est la démocratie elle-même qui se trouve vidée de sa substance. Mais, comment ne pas comprendre cette intervention du président comme une manière de reconnaissance de la fragilité des équilibres qui portent une société au sein de laquelle une certaine idée de la liberté semble souvent l'emporter sur celle de l'égalité ? Comment ne pas l'entendre aussi comme une reconnaissance de la difficulté à réaliser un projet d'égalité, marqué en lui-même par l'inachèvement et, pour cela, plus d'une fois, contrarié par le réel. Quoi qu'il ait pu en être, il faudra, au minimum, convenir qu'une actualité particulièrement riche – parce qu'elle nous obligeait aussi à garder un œil sur la crise des banlieues françaises –, nous fournissait, là, des repères pour penser à nouveaux frais le concept d'égalité des chances aujourd'hui.

En attirant l'attention, cette année, sur la situation aux États-Unis et sur celle des populations noires de France, nous nous sommes inscrits dans la continuité des discussions que nous avons amorcées, depuis les débuts du projet, sur la situation en Haïti, sur les conditions de vie des Afro-Colombiens, des Afro-Brésiliens et des peuples noirs du Pérou. Même si ces différents thèmes de réflexion débordent, sans aucun doute, le champ proprement québécois ou canadien, nous avons toujours voulu, par ces biais, mettre en évidence certains problèmes auxquels sont confrontées les communautés noires d'ici et qu'elles ont en partage avec d'autres communautés noires ailleurs, et poser, en même temps, la question de leur contribution spécifique à la lutte pour une plus grande justice sociale. Ces différents détours n'ont rien d'arbitraire dans un cadre pédagogique. C'est que malgré leur singularité, les problèmes que le Québec et le Canada ont à affronter, ne sont pas sans analogie avec ceux d'autres pays. Par ailleurs, la fonction de la pédagogie telle que nous l'entendons, est celle d'une extraction, d'un



dépaysement, d'une mise à distance provisoire de l'étudiant par rapport à son milieu, à son vécu. C'est cette fonction première de la pédagogie qu'un philosophe poreux, – parce qu'il était ouvert à tous les souffles –, comme Descartes tentait de mettre en exergue lorsqu'il s'imposait le devoir de chercher la vérité en lui-même mais aussi dans le grand livre du monde.

Si, les années antérieures, nos manifestations ont revêtu un accent essentiellement culturel, nous avons voulu, en 2006, essayer d'aller plus loin : comment combiner aujourd'hui les problèmes historiques de la reconnaissance culturelle du Noir avec les questions de l'égalité sociale, avec celles d'une plus grande équité ? Accès à l'éducation, à l'emploi, aux soins de santé, droit à une plus juste rémunération des produits du travail, participation pleine et entière à la citoyenneté, etc. Il s'agit là, sans aucun doute, de problèmes politiques qui ne pourraient recevoir que des solutions politiques. Cependant, c'est le rôle des milieux d'enseignement, et des collègues en particulier, d'aider à réfléchir sur ces problèmes politiques, c'est-à-dire sur le fonctionnement de la démocratie. En disant ainsi de l'école qu'elle doit prendre en charge la réflexion sur ces problèmes politiques, il ne s'agit pas de supprimer la distance nécessaire entre elle et la société. Le destinataire de l'autonomie revendiquée pour l'école, ce n'est pas l'école elle-même, c'est le citoyen. Lorsqu'on cherche à protéger l'école des assauts des différents groupes de pression et à protéger l'exercice indépendant du métier d'enseignant, ce n'est pas l'école en tant que telle qu'on cherche ainsi à protéger, c'est le droit de l'étudiant d'avoir accès à une formation équilibrée et débarrassée des pressions ambiantes, une formation qui puisse faire de lui, à terme, un homme et un citoyen autonome. Ce qui revient à dire que si l'école doit, avec raison, se distancier de la société, c'est pour mieux y revenir et pour mieux se mettre à son service. Elle ne peut donc pas faire l'économie d'une attention marquée pour les problèmes qui agitent la société. On pourrait aussi dire que la question de l'égalité des chances n'est pas, de ce point de vue, une question parmi d'autres. La prétention des sociétés modernes, c'est l'égalité de principe des membres qui les constituent. L'école peut s'offrir le droit de confronter cette prétention avec les projets qui la portent.

C'est cette dernière conviction qui nous a imposé ce thème de l'égalité des chances comme celui du *Mois de l'Histoire des Noirs* de février 2006 au collège François-Xavier Garneau. Il est clair qu'un tel événement est susceptible de mettre à profit les contenus de l'enseignement dans différents programmes au Collège tout en les enrichissant de dimensions jusque là inexplorées. Notre Collège n'a pas seulement le privilège de compter des immigrants de toute origine parmi ses étudiants et ses enseignants. La configuration même des programmes qui y sont offerts, – Techniques policières, Techniques administratives (option Commerce international), Baccalauréat international, Sciences humaines (profil Monde et cultures), Soins infirmiers, Techniques d'intervention en délinquance et

d'autres – , est un atout supplémentaire. Elle plaide pour une plus grande sensibilisation de nos étudiants à des problématiques auxquelles ils n'ont souvent accès qu'en surface comme celle d'un accès équitable de tous aux droits que confère la citoyenneté.

On aura compris à travers cette présentation que notre démarche se veut résolument historique et comparative. Le pari pédagogique que nous avons fait, depuis cinq ans, c'est que la société en général et les étudiants en particulier ont besoin de connaître l'histoire et de savoir aussi ce qui se passe ailleurs. C'est seulement à ce prix que notre société pourra apprendre à affronter ses propres problèmes. Et si l'on veut que les membres des communautés noires d'ici deviennent des citoyens à part entière, il faudra faire de leur histoire propre et celle de leurs différentes origines des objets pédagogiques. Pour le moment, cette histoire est confinée à la périphérie du système scolaire.

2. Les préoccupations du collègue

Notre projet s'inscrit dans le cadre de l'édition 2006 du *Mois de l'Histoire des Noirs*. Le *Mois de l'Histoire des Noirs* est devenu une tradition en Amérique du Nord depuis qu'il a été initié en 1925 aux États-Unis par l'historien Carter G. Woodson. Au Canada, c'est en décembre 1995 que le Parlement a adopté une résolution faisant officiellement du mois de février, le *Mois de l'Histoire des Noirs*. Cette résolution avait pour mission d'amener le public à mieux connaître les richesses et les réalisations des communautés noires au Canada et dans le monde. Elle visait à faire reconnaître à la présence des Noirs au Québec et au Canada la place qui est censée leur revenir, non seulement dans ses dimensions sociales et économiques et politiques mais aussi sur le plan de la pensée, de la science et de la culture. En un mot, il s'agissait de prendre de l'inscription symbolique des Noirs dans l'espace public québécois et canadien.

Depuis 2002, un groupe de professeurs a pris l'initiative d'engager le collègue François-Xavier Garneau dans cette tradition qui vient ainsi se greffer à une pratique institutionnelle axée sur l'ouverture au monde extérieur et l'engagement responsable dans sa société de même que sur une volonté de garantir à tous les étudiants, les conditions de réussite dans leurs études. Est-il nécessaire de rappeler qu'aussi bien dans l'enseignement que dans la réalisation de nombreux projets de coopération internationale, notre Collège a fait ses preuves depuis de nombreuses années et que sa compétence et sa notoriété sont aujourd'hui largement reconnues ? Ces activités s'inscrivent d'abord dans le prolongement des cours qui sont offerts au Collège. Les professeurs intéressés de différents départements accompagnent leurs étudiants pendant les conférences et ces derniers doivent produire des travaux en relation avec les thèmes des conférences qu'ils ont écoutées. Par ailleurs, les récitals et les projections de films suivies de débats sont autant d'occasions qui permettent aux uns et aux autres d'apprendre à se connaître.



Cette série d'activités comporte cinq volets : un colloque, un volet musical, un volet cinématographique, un volet théâtral et une exposition d'objets d'art. Notre ambition est de mettre en présence différents types de discours et de langages et de susciter, par ces biais, l'intérêt et la curiosité des étudiants et de la communauté collégiale par rapport aux thèmes que nous avons à développer.

3. Contexte régional

Le collège François-Xavier Garneau accueille près de 6 000 étudiants au secteur régulier et environ 3 000 au Service de la formation continue. Il compte près de 700 employés, toutes catégories confondues. Il se démarque dans la région par ses programmes dans les domaines de la santé, de la justice, des arts appliqués et, surtout, par ses activités dans la formation interculturelle et internationale. Notre Collège s'est donc constitué comme un véritable pôle de formation au carrefour des arrondissements de Québec et de Sainte-Foy. Il faut cependant préciser que son rayonnement s'étend à toute la grande région de Québec qui est de plus en plus multiculturelle. On fera d'abord remarquer que nos étudiants proviennent de différentes régions du Québec : Gaspésie, Abitibi-Témiscamingue, Saguenay Lac-Saint-Jean, Chaudières-Appalaches, Bas-Saint-Laurent, Mauricie, etc. Si ces étudiants sont sensibilisés à la question de l'égalité entre les citoyens, cette sensibilisation se répercutera, sans aucun doute, sur leur région d'origine.

Le nouveau plan triennal sur l'immigration du gouvernement du Québec et sa préoccupation de faire de la ville de Québec le deuxième pôle de l'immigration dans la province, soulèvent, pour le Collège, des enjeux particuliers liés à l'accueil de nouveaux immigrants qu'il faut aider à s'insérer sur le marché du travail. Il faudra aussi préparer les étudiants qui appartiennent à la société d'accueil à étudier et à vivre avec l'idée qu'il n'y a pas de différence entre eux et les nouveaux venus; cela exige du Collège la connaissance des problèmes et des frustrations éventuels que les immigrants peuvent vivre.

Ce qu'on peut constater aujourd'hui, dans la région, malgré les efforts des différents niveaux de gouvernement, c'est que 75 % des immigrants professionnels occupent des emplois en deçà de leurs compétences. Ce constat viendrait ainsi étayer les critiques qu'on entend sur le sort réservé aux immigrants de la région¹. On remarque par ailleurs qu'il n'y a pas plus aujourd'hui d'immigrants à occuper des postes dans l'administration publique qu'il y a dix ans². On pourrait s'amuser à étendre les mêmes observations aux domaines du logement, des loisirs, de l'éducation, etc. Il semblerait même que les personnes issues des « minorités visibles », c'est-à-dire celles dont la couleur de la peau

¹ André Magny, « Congrès ACFAS : 75 % des immigrants professionnels de la région occupent des emplois sous leurs compétences », *Le Soleil*, vendredi 23 mai 2003.

² Alain Bouchard, « Pas plus d'immigrants dans les postes publics qu'il y a dix ans », *Le Soleil*, mercredi 24 avril 2002.

et les traits de visage définissent directement le groupe ethnique, soient les plus touchées par le phénomène d'exclusion. Il y aurait là un début d'explication à la difficulté que la ville de Québec éprouve à garder durablement sur place ses immigrants³. Il ne s'agit pas de poser seulement ces problèmes sociaux en termes raciaux mais de s'interroger sur les moyens qui permettent de dépasser une telle situation. Que peut-on attendre, ici et maintenant, des actions institutionnelles ? Quelles sont les marges de liberté suscitées par les communautés intéressées elles-mêmes pour mettre un terme à ces formes d'exclusion ? Cette dernière question permettra d'insister sur la contribution de certaines « minorités visibles » à l'histoire et à la vie publique de notre région. La tendance dominante est généralement au silence sur ce dernier point.

Les manuels scolaires eux-mêmes restent souvent dépréciatifs⁴ quand ils ne font pas tout simplement l'impasse sur la présence des Noirs dans l'Histoire de la Nouvelle-France. Il faut toutefois reconnaître que ces dernières années, nous avons assisté à l'émergence de certaines personnalités noires dans l'espace public. Mais l'attention des médias reste souvent polarisée par les faits divers impliquant les membres de cette catégorie d'immigrants. C'est ainsi que dans le scandale de la prostitution qui a défrayé la chronique dans la région, il y a deux ans, tout s'est passé comme si seuls, de jeunes Noirs étaient mis en cause. Et les raisons pour lesquelles, ce sont justement de jeunes Noirs qui servent de porteurs d'eau dans le réseau de prostitution, apparaissent comme des questions indiscretes que certains ont vite fait d'évacuer en invoquant une culture de la prostitution consubstantielle à certaines communautés noires⁵. Du coup, le public aura découvert, à cette occasion, ces communautés portant la prostitution comme une sorte de scarification indélébile et qui leur collerait à la peau, indifférente aux variations du temps ainsi qu'aux déterminations sociologiques. On n'insistera jamais assez sur la nécessité de rééduquer le regard d'un tel public. Mais, il faut rappeler que, pour cela, les éducateurs, – c'est-à-dire, au premier chef, les enseignants, mais aussi les professionnels des médias, les hommes et les femmes politiques, et tous ceux qui peuvent se prévaloir d'une certaine audience dans l'espace public, – ont besoin eux-mêmes d'être d'abord éduqués. Une fois posée cette exigence, il n'est sans doute pas inutile d'insister sur le caractère symétrique de cette rééducation des regards. On ne voit pas bien comment pourrait se produire une telle transformation des mentalités sans que les immigrants de toutes origines, les communautés noires, en particulier, aient à faire l'effort nécessaire pour une meilleure connaissance de la région et du pays dans lesquels ils ont choisi de vivre.

³ Valentin, Luboto-Mutoo *La discrimination raciale à l'égard des minorités visibles sur le marché du travail et son impact sur la rétention de ces populations dans la communauté urbaine de Québec (CUQ)*. Rapport de recherche présenté à la Ligue des droits et libertés, Section de Québec, octobre 2001. On aimerait préciser que deux professeurs de notre collège, Joseph Djossou et Cheikh Ndiaye, ont collaboré à l'enquête et à la rédaction du Rapport.

⁴ On lira avec intérêt : Denis Blondin, *L'apprentissage du racisme dans les manuels scolaires*, Montréal, Agence d'Arc, 1990. L'auteur est membre de l'équipe qui organise le *Mois de l'Histoire des Noirs* depuis de le début.

⁵ Ce qui témoigne, au mieux, d'une simple méconnaissance des cultures dont il s'agit. On ne commettra pas ici l'erreur de surestimer l'erreur ni surtout de la sous-estimer. Il faut prendre au sérieux une telle méconnaissance et la corriger... Parce qu'on ne peut pas fonder la démocratie sur l'ignorance et le mépris.